



Association des Usagers du Port
de Plaisance de Concarneau



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 février 2024

Inscrits 30

Présents 16 + 5 procurations. Le quorum requis par les statuts est atteint. La séance est ouverte à 14h20.

Bilan moral

Le président résume ce qui s'est passé en 2023, notamment la situation de l'AUPPC qui a été stabilisée, les statuts mis au point et une légère progression d'adhérents mais aussi les activités qui n'ont pas été suivies d'un enthousiasme gratifiant. Un bilan moral en demi-teinte, en somme.

Ce bilan a été voté conforme et approuvé à la majorité.

Bilan financier

Comme l'année précédente, les recettes ont été constituées des seules cotisations et les frais habituels inchangés (assurance, site web). Un matelas d'épargne de près de 2000€ a été considéré suffisant pour ne porter la cotisation 2024 qu'à hauteur de 20€. Si des volontaires étaient trouvés pour assurer quelques activités qui verraient le jour en 2024.

L'achat d'un PC portable a été évoqué car en cas d'incident, un PC prêté par un membre devrait être remplacé ou réparé. Vianney Dugast propose le don d'un PC. Merci à lui pour cette générosité.

Renouvellement des postes

En absence de postulant, le président maintient son mandat.

Le trésorier, Claude Saulnier désire passer la main. Jean-Paul Le Gallo propose de le remplacer, hors AG. Elisabeth Savary se propose pour le poste de secrétaire.

Le vice-président, Alain Bondois, quitte ses fonctions pour raison de santé. Eu égard à son historique avec l'AUPPC, le président propose de le nommer membre d'honneur à vie.

Les administrateurs environnement, webmestre et navigations poursuivent leur activité.

Les décisions sont approuvées à l'unanimité et, conformément aux statuts, le conseil d'administration se réunira pour publier la composition du bureau et du conseil.

Postes recherchés

Le président propose de renforcer les activités associatives avec des volontaires pour :

- Une animation technique en rapport avec nos activités de plaisance,
- La mise en place de puces nautiques locales et uniquement plaisancières,
- La participation de l'AUPPC à des manifestations nautiques
- La coordination d'activités avec d'autres associations locales
- La recherche de commerçants disposés à nous accorder des remises et la tenue à



Association des Usagers du Port
de Plaisance de Concarneau



jour d'une liste.

Pas de succès de ce côté-là.

Discussion sur la nécessité d'un local

Il a été proposé d'évaluer l'intérêt d'un local dédié à l'AUPPC afin de s'y réunir et d'y déposer du matériel. Une autre solution pourra être envisagée, telle qu'un placard fermé dans un lieu qui reste à déterminer. Le président posera la question à la maison du port. Sujet à suivre.

Discussion sur les cuves à eaux noires

Le président revient sur les pollutions des plages aux Glénan en été et les projets des diverses administrations qui tendent à rendre obligatoire l'installation de cuves à eaux noires. En plus des Glénan qui sont l'objet d'une étude, la zone Aven-Belon est bientôt frappée de cette obligation. Conclusion : il faut s'équiper et faire passer le mot.

Discussion sur le logo AUPPC

Deux décisions sont prises : retirer des documents le logo CCP et rajeunir le logo de l'AUPPC. Des propositions sont attendues de tous, merci de participer. Le président a sollicité un graphiste pour conseil et réalisation, selon les tarifs et à condition que ce soit approuvé par le conseil d'administration, voire un cercle plus étendu comme un vote par courriel, par exemple.

Accès au ponton de la Porte au Vin

L'accès est totalement obstrué par un dispositif imposant. L'AUPPC a envoyé une lettre à la mairie et demandé l'aide du Syndicat Mixte. Au moment d'écrire, le SMPPC a déjà intercédé auprès du maire et soutient notre demande (réponse ce jour de X. Rasseneur). Le maire va revoir le projet avec ses services, d'après le SMPPC.

Copie de la lettre au maire en pièce jointe de ce compte rendu.

Cotisation 2024

Après mise aux voix, le chiffre de 20€ retient la majorité absolue des votes.

La séance est close à 16h50.

Bien cordialement,

Gérard Baletaud

PS : merci à Elisabeth de s'être proposée pour prendre les notes